

Texte action du 14/02/2018
Congrès académique du SNES-FSU de Lille

La grève nationale du 6 février lancée à l'appel du SNES-FSU était une grève indispensable (comment imaginer que le Snes-FSU, organisation majoritaire, n'appelle pas à la grève contre ces projets et se contente d'un mot d'ordre FP ?), mais pas suffisante : si nos mots d'ordre ont largement été entendus, partagés par les personnels, l'attente des annonces officielles concernant la réforme du bac - et celle du lycée qui en découlerait -, l'incrédulité même parfois devant la violence et l'ampleur des attaques, ou encore les pertes de pouvoir d'achat, ont abouti à une grève inégale mais une manifestation bien visible et ont sans doute obligé le ministre « à sortir du bois » et à modérer son projet notamment en ce qui concerne la semestrialisation et la suppression de la voie technologique ; cette mobilisation est porteuse d'espoir pour les actions des semaines et mois qui arrivent.

Car, en effet, les attaques vont se poursuivre selon un plan sciemment concerté très en amont et directement inspiré par la « stratégie Europe 2020 », qui fera comprendre très vite que les différents rapports demandés à des « experts » n'étaient que de la poudre aux yeux (de perlimpinpin ?) pour tenter de nous détourner de la logique d'ensemble :

- d'abord, la **baisse du nombre de postes aux concours de recrutement** : dès son arrivée au ministère, JM Blanquer avait annoncé qu'il supprimerait des postes là où il y avait absence de viviers, donc certitude qu'ils ne seraient pas pourvus. En octobre, la réalité était toute autre : toutes les disciplines, tous les corps, y compris déficitaires (comme les CPE ou PSYEN) ont été touchés, y compris là où le rapport candidats / postes garantissait la « qualité » du recrutement. Il s'agit sans nul doute d'une anticipation des autres réformes prévues.
- Ensuite la **baisse des salaires** au cas où des étudiants bac + 5 pourraient encore être attirés par nos professions : gel du point d'indice et de quelques mesures du déjà insuffisant PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations) ; hausse non compensée de la CSG quoi qu'en dise la communication officielle ; poursuite en janvier de la hausse des prélèvements retraite pour abonder une caisse qui n'existe pas dans le public ; et pour ceux qui auraient le malheur d'être absent pour raisons de santé, 1/30 en moins. Les retraités qui connaissent eux aussi une baisse sans précédent des pensions, suite à la hausse de la CSG (non compensée) et celle des mutuelles, continuent leurs actions dans le cadre intersyndical du groupe des 9 pour la défense de leur pouvoir d'achat.
- Puis, la **casse de l'image des fonctionnaires** : prenons l'exemple des gardiens de prison, payés au SMIC, qui se sont mobilisés pour attirer l'attention sur leurs déplorables conditions de travail. A peine le mouvement lancé, le premier ministre annonçait son projet de relancer la mesure sarkozyste d'IDV (indemnité de départ volontaire) pour réduire le nombre de fonctionnaires. Ah, ça ne vous intéresse pas ? Vous n'êtes donc pas si malheureux que ça, alors ?
- Pour continuer, la **casse de la Fonction Publique elle-même** : le même premier ministre envisage de **réduire le nombre d'« emplois à vie »** comme il désigne lui-même les emplois de fonctionnaires et de **recourir à davantage de contractuels**, personnels qui ont cet attrait pour un gouvernement libéral, de pouvoir être jetés après emploi, y compris quand ils ont obtenu un CDI après 6 ans passés à être ballotés de poste en poste, en étant payés au lance-pierres (hé oui, la paie étant programmée deux mois à l'avance, un CDD commence à travailler en s'endettant et en accumulant les agios ...). A cela s'ajoute aussi les menaces qui pèsent sur le paritarisme et la défense des droits des personnels avec l'annonce de la « simplification du dialogue social » et qui commencent déjà dans les académies en empêchant les élus de siéger dans les CAPA classe exceptionnelle.
- Et comme si ça ne suffisait pas, une rumeur persistante fait état d'un dernier projet toujours plus atterrant : celui de la **réforme des concours de recrutement** dont l'annonce est prévue en mars. L'idée consisterait non seulement en un retour en arrière de 59 ans en abaissant le niveau de recrutement à la L3 (dernière année de licence), mais également en un **détournement du concours pour constituer un vivier de contractuels sous-payés**. Les candidats passeraient des écrits à bac + 3, les admissibles seraient utilisés comme moyens d'enseignement sur un 1/3 temps la première année de master (et payés ... 450 euros !), puis à mi-temps (payés 900 euros quand même !) pour l'année de M2 à l'issue de laquelle ils passeraient les oraux S'il reste encore des candidats ! Outre les économies réalisées sur les salaires des nouveaux personnels enseignants, CPE et PSYEN (actuellement payés aux environs de 1400 euros pour une année en alternance à mi-temps), cette réforme permettrait des coupes drastiques dans les ESPE qui perdraient une bonne partie de leurs étudiants et donc de leurs personnels.

- **Sur la voie professionnelle** : nous devons rester vigilants quant aux velléités de passage de la voie professionnelle aux branches professionnelles et au MEDEF et au remplacement progressif de celle-ci par les dispositifs d'apprentissage. Nous devons être prêts à nous mobiliser pour défendre l'unité du second degré dans l'Education nationale.
- **sur le bac** : des partiels en cours d'année et à l'interne viendront s'ajouter aux évaluations existantes, nous transformant en évaluateurs permanents : pour reconquérir le mois de juin, on amplifiera la désorganisation dès février. Avec comme résultat, un bac renforçant les inégalités jusqu'à 40% local.
- **Sur le lycée** : maintien déguisé du rapport Mathiot et de son lycée modulaire fortement discriminant socialement.
- **Sur le collège** : la réforme 2016 a été combattue, jusque sur le terrain de la « résistance pédagogique », mais son maintien en vigueur permet encore de nouvelles suppressions de postes.

Les jeux ne sont pas encore faits ! Plus que jamais, restons mobilisés contre ces projets nocifs, qui vont à l'encontre des personnels et des missions du service public !

Le SNES-FSU doit engager la lutte sur tous les fronts, en anticipant les attaques et non plus en les subissant, pour :

- la défense de la Fonction Publique et des services publics, des statuts au bénéfice des usagers comme des personnels, des pensions, des recrutements par concours ;
- la défense d'un système de retraite juste et équitable, public comme privé, et la revalorisation du pouvoir d'achat des retraités en participant à la **journée d'action des retraités le 15 mars** ;
- l'exigence d'une revalorisation salariale de tous les fonctionnaires, actifs et pensionnés ;
- pour le lycée, refus de la semestrialisation des enseignements et a fortiori des services, réhabilitation et valorisation de la voie technologique, maintien de séries renouvelées, revendication d'un baccalauréat fondé intégralement sur des épreuves terminales, anonymes et nationales qui soit le premier grade universitaire garantissant l'accès à la filière choisie par l'élève dans le supérieur (par conséquent le retrait de « Parcoursup ») et assurant l'égalité des candidats, des établissements et des territoires.
- Dans l'immédiat, le Snes-FSU doit donner des consignes précises pour parcours-sup : Continuer à conseiller nos élèves hors conseil de classe, comme nous l'avons toujours fait, sur leur capacité à suivre leur choix d'orientation dans les domaines que nous connaissons et aussi pour leurs lettres de motivation. Ne pas leur barrer la route à l'entrée à l'université en donnant comme consigne aux collègues de porter un avis favorable sur tous les vœux et en exprimant collectivement auprès du chef d'établissement (dont c'est la responsabilité) qu'il doit respecter ce choix de donner un avis favorable au projet d'orientation. De l'annoncer aux élèves afin de les dé-stresser et d'entériner chaque avis favorable par un vote du conseil de classe. Vérifier ensuite avec les élèves que cet avis a été respecté.

Le Snes-FSU doit s'engager avec toutes les organisations possibles, y compris associations disciplinaires, dans une campagne d'opinion (conférence de presse, lettre ouverte etc.) sur tous ces sujets en travaillant sur une communication qui doit être claire et simple pour que nous soyons mieux entendus, mieux relayés et plus mobilisateurs.

Il doit aussi mettre en place un véritable calendrier d'actions au lieu de se contenter de journées de grèves ponctuelles et construire un mouvement « tous ensemble », avec les élèves, les étudiants et les salariés qui permettra d'arrêter la machine à détruire l'Education nationale.

Le SNES-FSU de Lille va poursuivre son rôle d'information et de mobilisation des personnels, des parents, des étudiants et des lycéens :

- **stages syndicaux** dont la semaine de stages du 19 au 23 février
- réactivation de **réunions de bassins**

- Organisation de la mobilisation dans les établissements pour le retrait des réformes, construction d'actions en convergence avec les lycéens et les étudiants, sans attendre les mots d'ordre nationaux.
- Organisation d'une grève et d'une manifestation nationales sur ces mots d'ordre
- **Tous et toutes en grève le jeudi 22 mars !**
- Et surtout, travaillons dès maintenant à la grève en convergence avec les organisations et les syndicats de lutte, lycéens, étudiants et salariés.

Texte voté à l'unanimité des 53 votants